







CHEMIN DE FER D'ORLÉANS

Transport à demi-tarif des ouvriers vendangeurs en 1913

Une réduction de 50 0/0 sur le prix des places de 3e classe au Tarif général sera accordée cette année aux ouvriers vendangeurs se rendant, pour les vendanges, d'une gare quelconque du réseau d'Orléans située dans les départements ci-après à une gare quelconque du même réseau située dans ces mêmes départements :

Charente, Gironde, Dordogne, Lot-et-Garonne, Lot, Tarn - et - Garonne, Haute-Garonne, Tarn, Corrèze, Haute-Vienne, Vienne, Loir-et-Cher, Aveyron, Loiret, Indre-et-Loire :

Une même réduction est consentie à cette catégorie d'ouvriers en provenance d'une gare quelconque des départements du Morbihan et du Finistère, à destination d'une gare quelconque des départements de Maine-et-Loire, Loir-et-Cher, Indre-et-Loire et Loiret.

Les ouvriers vendangeurs devront voyager par groupe de cinq au moins à l'aller et au retour et effectuer sur ledit réseau un parcours simple de 50 kilomètres au minimum (soit 100 kilomètres aller et retour) ou payer pour cette distance.

Sur présentation d'un certificat du Maire de leur commune constatant leur qualité d'ouvriers journaliers allant faire la vendange, ils paieront place entière à l'aller ; le même certificat servira de billet pour effectuer gratuitement le voyage de retour à la condition qu'il soit visé par le Maire de la commune où ils ont été occupés.

Cette réduction est accordée, pour l'aller, du 10 septembre au 30 octobre inclus ; le retour devra s'effectuer dans un délai qui ne sera pas inférieur à

huit jours et dont le maximum sera de cinquante jours.

A titre exceptionnel, le bénéfice de ces dispositions est accordé jusqu'au 15 novembre inclus, pour l'aller, aux ouvriers dont les producteurs de raisins de table de la région de Port-Sainte-Marie, Agen, Moissac, etc., pourront avoir besoin, cette année, en vue du ciselage et de la cueillette desdits raisins ; ces ouvriers pourront effectuer leur voyage isolément à l'aller et au retour.

Facilités de circulation accordées aux Ouvriers Agricoles

Une réduction de 50 0/0 sur le prix des places de 3e classe du Tarif général sera accordée jusqu'au 30 novembre 1913 et sous réserve d'un parcours simple de 100 kilomètres au minimum, soit 200 kilomètres aller et retour, aux ouvriers agricoles se rendant d'une gare quelconque du réseau d'Orléans à une gare quelconque des sections de :

Juvisy à Orléans ; Brétigny à Tours ; Auneau à Etampes ; Etampes à Bellegarde-Quiers ; Orléans à Malesherbes ; Orléans à Montargis ; Orléans à Gien ; Orléans à Tours ; Orléans à Argenton ; Tours à Saincaize ; Tours à Châteauroux ; Tours à Port-de-Piles ; Port-de-Piles à Argenton ; Châteauroux et Argenton à La Châtre.

Les ouvriers paieront place entière à l'aller, mais lors de leur voyage de retour, qui devra s'effectuer dans un délai minimum de quinze jours et maximum de deux mois, ils seront transportés gratuitement sur présentation d'un certificat visé par le Maire de leur commune d'origine et par le Maire de la commune où ils auront été employés, constatant qu'ils sont ouvriers agricoles.

TABLEAU

présentant la fixation des jours pendant lesquels les Cultivateurs seront admis à faire à la mairie de leur commune la déclaration de planter du tabac en 1914

Table with 5 columns: NOMS DES COMMUNES, INDICATIONS DES JOURS de réception des déclarations dans chaque mairie, NOMS DES COMMUNES, INDICATIONS DES JOURS de réception des déclarations dans chaque mairie, NOMS DES COMMUNES, INDICATIONS DES JOURS de réception des déclarations dans chaque mairie. Rows include Arrondissement de Cahors, Arrondissement de Gourdou, Arrondissement de Figeac, Arrondissement de Limogne, etc.

MARCHÉ DE LA VILLETTE

Lundi 22 Septembre 1913

Table with columns: ESPÈCES, ENTRÉES DIRECTES au Marché et à l'Abattoir, RENVOI, PRIX PAR 1/2 KILOG. (1re, 2e, 3e qualité). Rows include Bœufs, Vaches, Taureaux, Veaux, Moutons, Porcs.

OBSERVATIONS. — Vente difficile sur les bœufs, veaux, très mauvaise sur les moutons et les porcs. Les provenances du Lot, du Lot-et-Garonne, de l'Aveyron et du Cantal ne peuvent être classées qu'en deuxième et troisième qualités.

Le Foyer Familial, Société d'Épargne, Nuptialité, Natalité, Invalidité, Malsons, combinaison nouvelle demande Inspecteurs, Directeurs départementaux et Agents. Appointments et fortes commissions. Ecrire avec références, 3, rue Marivaux, Paris.

ON DEMANDE A ACHETER

de suite dans le département et départements voisins, Propriétés de rapport, d'agrément, Châteaux, Moulins, Fabriques, Commerce et Industries, usines, scieries, filatures, tissages, briqueteries, quincailleries, entreprises diverses, transports, brasseries, fabriques de chaussures, modes, nouveautés, vins en gros, distilleries, alimentations, hôtels, cafés, tabacs, boulangers, etc. Capitales sociétés, commandites, hypothèques. A demander de sérieuse offre gratuite sera faite par retour du courrier. BANQUE D'ÉTUDES, 29, Boulevard Magenta, Paris, 34e ann.

NICOT, 10, rue de l'Académie-Comédie, à Paris, achète les noix fraîches par toutes quantités.

L. MAURY Chirurgien-Dentiste Diplômé de la Faculté de Médecine de Paris Lauréat de l'Ecole Dentaire de France DENTISTE DU LYCÉE GAMBETTA et des Ecoles Normales 8, RUE FÉNELON, en face la Halle Consultations de 9 à 6 heures Le propriétaire-gérant: A. COUESLANT.

FEUILLETON DU Journal du Lot 172

LES VIVEURS DE PROVINCE

PAR XAVIER DE MONTÉPIN

TROISIÈME PARTIE Diane et Blanche

XXVII Diane et Raoul

Diane pencha la tête sur sa poitrine pendant un instant, puis elle reprit :

— S'il est au monde une position douloureuse et sans issue, c'est la mienne... Je brise le cœur de Blanche, de ma sœur adorée, de cette chère enfant que j'aime cent fois plus que ma vie, et qui maintenant (elle-même) vous le disait tout à l'heure) me regarde comme une ennemie... Je brise le vôtre, monsieur, malgré l'estime que vous m'inspirez... Je donne à Blanche et à vous le droit horrible de me maudire et de me haïr ; et telle est la fatalité qui pèse sur moi, qu'innocente des coups que je porte en pleurant, je ne puis pas même me

Reproduction interdite aux journaux n'ayant pas de traité avec l'Agence Evans.

justifier aux yeux de mes deux victimes !... — Quoi ! madame... balbutia M. de Simeuse, allez-vous donc me taire les motifs de l'arrêt sans appel que vous prononcez ?

— Écoutez-moi, mon enfant, comme vous écouteriez votre mère si votre mère sortait de sa tombe pour venir murmurer à votre oreille des paroles sacrées... Vous connaissez mon respect et mon idolâtrie pour mon père... Vous savez qu'à mon mari j'ai donné le seul amour de ma vie... Vous ne doutez pas de ma tendresse profonde pour Blanche... Eh bien ! sur la vie de mon père, sur celle de Georges, sur celle de Blanche, je vous jure que votre mariage avec ma sœur serait une union maudite !... je vous jure que Dieu se leverait pour la foudroyer !... Un horrible secret se cache sous mes paroles... Pour votre bonheur et pour votre honneur, n'esseyez pas de le pénétrer !... Fuyez, au nom du ciel ! mon enfant... Allez chercher le repos loin de ce château... loin de ce pays... Dans la fuite est votre salut... Vous souffrirez sans doute, mais du moins vous pourrez marcher le front haut... Si je parlais, vous auriez au cœur une blessure de front... vous auriez une honte au front... Un jour vous cesserez de souffrir, un jour vous sourirez encore... La douleur s'efface... L'amour s'éteint... touts'oublie... Mais

ce que je pourrais vous apprendre, vous ne l'oublieriez jamais... Raoul, avec une muette stupeur, écoutait ces paroles étranges qui produisaient sur son intelligence l'effet de la tête de Méduse.

Chacune d'elles se gravait en traits de feu dans son cerveau, pareilles aux lettres bibliques du palais de Balthazar. Il les entendait comme dans un rêve. Sans offrir à son esprit terrifié un sens net et distinct, elles résonnaient ainsi qu'un glas funèbre ; elles apportaient la conviction d'un grand et irrémédiable malheur.

Diane semblait attendre une réponse.

Voyant que Raoul gardait le silence, elle reprit :

— Vous vouliez vous agenouiller devant moi, monsieur... C'est moi qui me mets à vos genoux pour vous supplier de ne pas tromper les espérances que j'ai fondées sur votre loyauté... Sacrifiez-vous au repos, au bonheur de Blanche... L'un et l'autre sont perdus... à tout jamais perdus, si vous restez dans ce pays... Si vous vous éloignez, au contraire, l'avenir peut encore être beau pour elle... La pauvre enfant n'a que dix-sept ans, et à cet âge l'avenir est si long !... — Après une pause nouvelle, madame Herbert demanda d'une voix tremblante :

— Eh bien ! monsieur, que ferez-

vous ?... — Eh ! que puis-je vous répondre, madame ? balbutia Raoul. Ce que je ferai... le sais-je moi-même ?... Suis-je le maître de mes actions ?... suis-je le maître de ma pensée ?... ai-je ma raison seulement ?... Tenez, madame, aussi vrai que je me nomme Raoul de Simeuse et que j'aime votre sœur, il me semble que je deviens fou... — Et le jeune homme, brisé, anéanti, se laissa tomber sur un banc de pierre qui se trouvait à côté de lui, et cacha sa tête dans ses deux mains.

Pendant quelques secondes, Diane, dont les yeux s'habituaient à voir dans les ténèbres, le regarda avec une expression de pitié profonde, et des larmes coulèrent sur ses joues.

— Monsieur de Simeuse... dit-elle enfin. Raoul releva la tête. Diane lui tendit une main qu'il ne prit pas.

— Vous me torturez comme à plaisir, continua Raoul, vous me tuez ! On croirait qu'une vengeance implacable vous pousse contre moi... et cependant ni moi ni les miens nous ne vous avons jamais offensée !... — Madame Herbert tressaillit.

Raoul venait de toucher au vif la plaie saignante et toujours vivace de son cœur.

Le jeune homme, dont le morne abattement faisait place à une fébrile

excitation, se leva et poursuivit d'une voix plus haute et dont il s'efforçait en vain d'assourdir les notes stridentes :

— Vous me demandez le sacrifice de mon amour, de mon bonheur, de ma vie, et vous voulez me cacher les étranges motifs de cette demande insensée !... Est-ce juste ? est-ce loyal ? est-ce possible ? Eh bien ! non, madame, je ne partirai pas ! je défendrai mon bonheur contre tous et contre vous-même ! Vous n'êtes pas la mère de ma Blanche bien-aimée !... je vous défie le droit de briser un cœur qui m'appartient... de m'enlever ce cœur qui s'est donné librement !... Je lutterai pour le conserver... Raoul ajouta d'autres paroles encore, pleines de passion et d'énergie ; mais Diane ne les entendait plus.

A son tour elle venait de s'asseoir, épuisée, sur le banc de pierre que quittait M. de Simeuse, et la prostration de son corps et de son esprit était si complète qu'elle ressemblait à un anéantissement absolu.

Ce fut seulement au bout de près d'une heure qu'elle revint à elle-même et qu'elle s'aperçut que Raoul n'était plus là.

Elle se souvint alors de tout ce qui venait de se passer. Elle essaya ses yeux et ses joues, car ses larmes n'avaient pas cessé de couler. Elle reprit, chancelante, le chemin du château, en murmurant :

— Oh ! je suis perdue... bien perdue !... Je suis maudite et Dieu m'abandonne !... Faudra-t-il donc apprendre à tous le crime d'un infâme, crier bien haut : Blanche est la sœur de Raoul ? Faudra-t-il donc, pour sauver ma fille, tuer mon mari par une effroyable révélation ?... Ah ! combien je serais heureuse si j'avais le droit de mourir !...

XXVIII

Qui prouve jusqu'à l'évidence que les romans modernes sont dangereux

Le lendemain, à huit heures du matin, Gontran sonnait son valet de chambre :

— Jean, lui disait-il, allez vous informer si M. le baron de Polart a besoin de vos services... Vous lui demanderez en même temps s'il peut me faire l'honneur de me recevoir... Au bout de cinq minutes le valet apportait la réponse que voici :

— Monsieur le baron est levé et habillé, et il attend monsieur le vicomte... Un instant après Gontran entra dans la chambre de son hôte.

M. de Polart vint à lui, et selon sa coutume lui serra les mains avec une cordialité qui semblait du meilleur aloi, mais le vicomte savait à merveille à quoi s'en tenir sur les sympathies d'un homme qu'il avait essayé successivement de cravacher et de poignarder un peu moins de quatre jours auparavant... (A suivre)